

ACCUEIL BELGIQUE

1.500 MINEURS ÉTRANGERS à la rue d'ici l'année prochaine

▶ Le marché locatif reste très fermé à ces jeunes, arrivés il y a deux ans

▶ “La crise d’asile de 2015 s’est transformée en crise du logement.” C’est le cri d’alarme que lance, depuis quelques mois déjà, le tissu associatif soutenant les réfugiés. Aujourd’hui, c’est la Plate-forme Mineurs en Exil (un réseau qui regroupe une cinquantaine d’organisations) qui tire la sonnette d’alarme. D’après ses estimations, d’ici la fin de l’année, 1.500 Mena (mineurs étrangers non accompagnés) vont se retrouver à la rue. “Il faut des solu-

tions à court terme parce que cette vague est imminente. Évidemment, il faut aussi y penser sur le long terme car le problème d’accès au logement va continuer d’exister et pourrait même se renforcer”, entame Rob Kaelen, chargé de projet de la Plate-forme.

En 2015, année de la crise, 5.000 Mena sont arrivés en Belgique. “Du jamais vu”, juge la Plate-forme. En 2016, ce chiffre est descendu à 2.000. Mais depuis quelques mois, les arrivées repartent à la hausse. Bientôt, ils

sortiront de la phase d’accueil pour débarquer sur le marché locatif privé. Des jeunes qui, parfois, ont à peine 16 ans et demi (lire ci-dessous).

POUR LES MENA, l’accès à un logement est tout sauf facile. “Ils se heurtent tout d’abord à la discrimination, liée à leur couleur de peau ou leurs origines mais aussi à leur statut de mineur. Il y a beaucoup de réticences par rapport à leur âge alors que ces jeunes sont suivis par des services spécifiques.” L’accès au logement est également bloqué par... le manque de logement. “On peut travailler tant qu’on veut sur l’accès

au logement, faire de la sensibilisation auprès de potentiels propriétaires, etc. mais s’il n’y a pas de logements, ça ne mène à rien !”, poursuit Rob Kaelen, soulignant le nombre (trop) élevé de 15.000 logements vides à Bruxelles, ville la plus touchée par ce phénomène en Belgique.

“Ces enfants ont suivi un parcours d’accueil, vont à l’école, tentent de s’intégrer malgré tous les obstacles qu’ils rencontrent. Avoir un logement, c’est primordial pour eux. Ça permet d’éviter le décrochage scolaire mais aussi le décrochage sociétal tout court. S’ils se retrouvent dans la rue, on risque de les perdre. Littéralement. Sans

logement – et ce n’est pas qu’un problème spécifique aux Mena – les réseaux de prostitution et de drogues absorbent beaucoup plus facilement les gens”, s’inquiète Rob Kaelen.

“Avoir un logement, c’est primordial pour éviter le décrochage scolaire et sociétal”

Pour rappel, Child Focus a enregistré le titre chiffre record de 116 disparitions de Mena en 2016.

Sarah Freres

□ Si vous êtes propriétaire et souhaitez louer à un Mena, rendez-vous sur <http://www.mineursenexil.be>, téléphonez au 02/505 32 32 ou écrivez à logements@mentorescale.be.

“Louer à un réfugié, cela peut faire peur. MAIS JE LE REFERAI SANS HÉSITER”

▶ Rencontre avec Hervé, originaire de Ciney, et Khaled, réfugié palestinien

▶ “Louer à un réfugié, cela peut faire peur. Au début, on ne sait pas trop où on va.” Il y a un an, Khaled Mosraan, réfugié palestinien, posait ses valises, avec ses sept enfants, dans une maison située à Auderghem. Hervé Barbeaux, qui habite à Ciney, en est le propriétaire. Il l’a achetée il y a six ans.

Pour louer son bien, Hervé est passé par Convivial, une association qui aide les réfugiés reconnus à trouver une maison ou un appartement depuis 1996. “On va arriver cette semaine à 18.000 réfugiés inscrits depuis la création de l’ASBL”, se réjouit Camille Dumont, responsable du service logement.

BEAUCOUP DE propriétaires, comme Hervé, se montrent timides au début. C’est pourquoi l’ASBL incarne le lien entre le propriétaire et le locataire. Un lien qui rassure. “Pour moi, c’était avant tout un test. Je me suis lancé parce qu’il y a un véritable encadrement.” En effet, dès leur inscription, Convivial forme les locataires sur l’entretien d’un appartement, l’électricité, le monoxyde de carbone, etc. mais aussi sur la législation, la vie avec les voisins, etc.

En outre, l’ASBL s’assure que les propriétaires soient payés en temps et en heure. Pour les premiers mois de loyer et la garantie locative – parfois difficiles à réunir pour des réfugiés entièrement dépendants du CPAS – l’ASBL a ainsi

mis sur pieds un fonds de prêt. “L’octroi des prêts et leur niveau est décidé par un comité. Le réfugié signe ensuite une convention de prêt avec Convivial et suit la formation sur la gestion du bien en bon père de famille, ainsi que sur les conséquences en cas de non-remboursement”, indique Camille Dumont. En 2016, Convivial a octroyé 105 prêts et aidé 29 familles et 83 personnes seules à trouver un logement. Une étape primordiale, puisque c’est seulement quand un réfugié a un

endroit où vivre que les droits sociaux et l’accès à l’emploi s’ouvrent à lui.

Avant d’emménager à Auderghem, Khaled vivait dans un studio avec sa famille. “Au niveau psychologique, c’est beaucoup plus facile pour moi et mes enfants maintenant. Je peux envisager un avenir ici, mes enfants vont à l’école, ma fille va entrer à l’université, mon fils suit une formation”, dit l’accompagnatrice de Convivial en traduisant les propos de Khaled qui s’exprime en arabe et, timidement, en néerlandais. Dans son pays, il était chauffeur de camion. Après une formation de sept mois à la VDAB,

il espère trouver un emploi. Il ne lui reste qu’à (re) passer son permis pratique car l’équivalence avec la Palestine n’est pas reconnue.

“Merci Convivial, merci M. Barbeaux, merci Belgique”, s’essaie-t-il en français, dans un sourire. Assis sur la chaise d’à côté, Hervé le lui rend. Depuis peu, ils essaient de communiquer via Google Translate. “Si c’était à refaire ? Oui, bien sûr. Être obligé de quitter son pays, que ce soit l’Irak, le Yémen ou la Palestine, cela ne doit pas être facile. Trouver un logement dans un endroit que l’on ne connaît pas, quand on n’a pas d’emploi et qu’on ne parle pas la même langue, encore moins. Si cela m’arrivait en tout cas, j’aimerais que quelqu’un fasse la même chose pour moi.”

S. F.

□ Pour en savoir plus : <https://www.convivial.be/>



▶ En 2016, 839 réfugiés ont trouvé un logement grâce à Convivial. Khaled est l’un d’entre eux. © DEMOULIN

Le suivi des jeunes s’est dégradé

Lorsqu’ils arrivent en Belgique, les Mena suivent un parcours d’accueil qui se fait en trois phases. L’observation (2-4 semaines), la stabilisation (4-12 mois) et l’autonomie accompagnée. Durant cette dernière phase, les jeunes peuvent être orientés, à partir de 16 ans, vers une structure d’accueil individuelle, comme l’initiative locale d’accueil (ILA) d’un CPAS. Selon la plate-forme, ce suivi aurait changé depuis deux ans. “Les jeunes étaient plus accompagnés avant 2015. Le travailleur social évaluait si le jeune était prêt, à tous les niveaux, pour entrer sur le marché locatif. Aujourd’hui, cette décision est basée sur de l’administratif. On ne se base plus sur la situation du jeune et ses besoins”, note Rob Kaelen. Autre problématique qui s’est démarquée depuis 2015 : le manque de places en phase 3. “Il nous revient régulièrement qu’il n’y a plus de places en ILA. Résultat, les jeunes passent de la phase 2 au marché locatif sans passer par la phase 3.” Un phénomène qui inquiète la plate-forme, qui a par ailleurs remarqué que les Mena arrivant en Belgique sont “encore plus marqués par la violence et le traumatisme qu’avant”.

S. F.